

# La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

## Déclaration du groupe des associations

La mesure de la compétitivité de l'économie française est forcément dépendante des performances des autres économies, en Europe et dans le monde, ce qui la rend profondément relative. À l'heure d'une demande accrue de convergence européenne des politiques économiques, cette question se pose donc avec une acuité nouvelle.

Dans le contexte actuel de crise économique, l'économie française a besoin de sortir de l'écartèlement entre l'austérité dictée par la finance d'un côté et, de l'autre, des objectifs de développement économique durable.

Pour assurer la compétitivité de notre économie, nous avons la responsabilité de proposer des pistes pour des investissements de long terme qui, seuls, permettront d'« améliorer durablement le niveau de vie des Français et de leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité ».

Les associations, et plus largement l'économie sociale et solidaire, offrent de nombreuses potentialités. Poursuivant une finalité de service à la collectivité, les emplois de l'économie sociale ne sont pas délocalisables et améliorent de façon concrète la cohésion sociale de notre pays. Cet enjeu spécifique devra sans doute faire l'objet de travaux futurs pour mieux prendre en compte l'utilité sociale dans la mesure de la richesse nationale.

C'est en s'appuyant sur son appartenance à cette « autre économie » que le groupe des associations soutient en priorité les propositions visant à valoriser le potentiel humain, notamment pour ce qui concerne la gouvernance des entreprises à laquelle les salariés devraient être mieux associés et pour un nouveau partage de la valeur ajoutée.

Mais pour que l'économie française soit performante, elle a également besoin de libérer son « énergie créatrice ». La recherche et l'innovation (technologique et sociale) sont des facteurs essentiels de notre compétitivité. Aux côtés de la recherche privée, la recherche publique offre au moins deux avantages : elle n'est pas soumise aux seuls objectifs de court terme et elle réinvestit immédiatement dans l'enseignement. Ce dernier point est fondamental, il doit être décliné pour une meilleure attractivité des métiers scientifiques ainsi que pour la qualité des formations (par apprentissage ou formation continue).

Il s'agit donc de créer des synergies. Les pôles de compétitivité en sont un exemple et à la coopération entre l'entreprise et la recherche, doit s'ajouter la mobilisation de toutes les forces vives des territoires.

Enfin, il n'est, bien entendu, pas possible de parler de productivité compétitive sans parler de son financement. On se doit de tirer la leçon de la faillite d'un système basé sur la capitalisation spéculative de court terme qui laisse aux seuls revenus du travail le soin de financer l'économie redistributive. Le financement de l'intérêt général, dont celui de la protection sociale, doit faire l'objet d'une évolution de l'environnement fiscal et social dans un souci d'équilibre et de justice. Il convient d'explorer rapidement les pistes évoquées.

Notre rapporteure a su franchir les étapes du traitement d'un sujet difficile, *a priori* peu consensuel. Dans l'attente d'une poursuite de ces travaux autour des indicateurs de richesse et de ce qu'ils disent ou ne disent pas, le groupe des associations lui rend hommage pour avoir su élaborer une réponse collective pertinente à la question du Premier ministre pour situer la compétitivité comme enjeu d'un nouveau modèle de développement.

Le groupe des associations a voté l'avis.